

*Pouvoir d'emprunt*

Enfin, d'autres questions importantes devront être débattues à la Chambre des communes au cours des quatre prochaines années. Je m'inquiète de l'orientation que prend le gouvernement en matière de programmes sociaux, de politique de défense, d'affaires étrangères et de libre-échange avec les États-Unis. Si le gouvernement recourt au même procédé pour avoir un débat véritable sur d'autres questions que les programmes sociaux, il va être très difficile de conserver un minimum de civilité à la Chambre. Il n'est pas possible d'avoir quatre ministres et quatre points de vue différents sur une même question. J'invite le gouvernement à ouvrir un débat véritable, mais il faut d'abord qu'il fixe des critères pour que les ministériels s'accordent. Ce qu'il a fait là a nui au Parlement.

● (1430)

**M. Dick:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je pense que tous les députés seraient d'accord pour donner le consentement unanime à ce que le député de Sudbury (M. Frith) continue d'expliquer ce qu'il entend par l'universalité et quels programmes ont actuellement le caractère d'universalité.

**M. le vice-président:** Il n'y a pas là matière à invoquer le Règlement. A moins de consentement unanime, il n'est pas prévu de question au projet d'ordre.

**L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de fierté et de conviction que j'interviens aujourd'hui. Je suis très fière de suivre le député de Provencher (M. Epp) du côté gouvernemental dans ce débat. Il nous a présenté un plaidoyer éloquent, qui marque un engagement et donne de l'intégrité aux programmes sociaux que le gouvernement préconise.

Je suis également fière d'être ici parce que notre parti suit la tradition de l'ex-premier ministre John Diefenbaker. Lui et son parti ont été les premiers au Canada à s'engager sur un régime national d'assurance-maladie.

Je suis également fière d'intervenir aujourd'hui parce que je représente une circonscription qui attend du gouvernement une orientation. Je me sens engagée envers la population de ma circonscription. Quand je parle à un Italo-canadien de ma circonscription qui habite Bond Road, qui est fier d'être Canadien et qui, après avoir travaillé 20 ans dans notre pays, a perdu son emploi à cause des politiques du gouvernement précédent, je sais que j'ai des responsabilités à la Chambre. Dans ma circonscription, je connais un Antillais récemment immigré, propriétaire d'une boutique, Avenue Eglinton, qui est au bord de la faillite à cause des politiques du gouvernement précédent. Je représente ici tous ces gens qui attendent du gouvernement et de notre parti une orientation et le sens des responsabilités budgétaires. Ils veulent un gouvernement qui s'occupe des intérêts de ces gens fiers, qui n'ont pas peur du travail et qui ont lancé une entreprise pour laquelle ils ont trimé dur. Voilà pourquoi j'ai posé ma candidature pour les représenter à la Chambre des communes. Voilà pourquoi c'est pour moi un honneur que d'être ici. Cela me permet de servir les gens de la circonscription de St. Paul's.

Aujourd'hui, je voudrais parler du sens des responsabilités budgétaires de notre gouvernement et des changements que

nous voulons apporter pour que le gouvernement et le pays puissent préparer l'avenir. Je suis ici pour parler du projet de loi C-11, intitulé Loi portant pouvoir d'emprunt. Personne ne sait mieux que moi qu'emprunter n'est pas un devoir agréable pour un gouvernement. Nous demandons à emprunter 12 milliards pour les premiers mois de l'année budgétaire 1985-1986. A l'origine, le gouvernement voulait emprunter 16 milliards de dollars mais, comme certains députés s'y sont opposés, nous avons accepté de réduire ce montant de 4 milliards.

Bien des députés ne voient pas d'un bon œil les demandes d'emprunt qui portent sur la prochaine année financière. Je voudrais pendant quelques instants expliquer pourquoi le gouvernement se voit obligé de demander ce pouvoir d'emprunt.

La somme en question devrait suffire à nos besoins financiers d'ici à la fin de juin 1985. Elle découle directement de nos prévisions de dépenses pour le premier trimestre de 1985-1986. La plupart des députés savent que les besoins financiers du gouvernement ne sont pas répartis également sur toute l'année. En général, ils pèsent très lourd la première moitié de l'année, cette pression saisonnière étant attribuable aux sommes que le gouvernement doit rembourser aux contribuables canadiens qui ont trop payé d'impôt.

Au cours des cinq dernières années financières, la proportion des besoins au premier trimestre a varié de 21 à 49 p. 100 par rapport à l'ensemble de l'année. Pour l'année financière 1985-1986, le gouvernement compte qu'il lui faudra 11 ou 12 milliards de dollars pendant ce trimestre-là, soit l'équivalent de 38 p. 100 de ses besoins globaux pour l'année.

Les députés d'opposition ont jeté les hauts cris lorsque le gouvernement a demandé d'emprunter pour 1985-1986, poussant ainsi les Canadiens à craindre que celui-ci ne veuille passer outre au Parlement. Tous les députés peuvent être certains que le gouvernement et son ministre respectent au plus haut point les traditions, les droits et les privilèges du Parlement et qu'ils agissent en conséquence.

Je tiens à signaler aux députés que dans notre exposé économique que nous avons abondamment débattu, et la modification au projet de loi que nous étudions aujourd'hui, nous avons fait état d'un calendrier qui permet aux députés de se faire une idée très claire de la position du gouvernement, de ses intentions et de ses besoins financiers pour la prochaine année financière. La Chambre n'a jamais su aussi bien à quoi s'en tenir.

Je manquerais à mon devoir si je n'avouais pas qu'il me coûte, à moi aussi, de demander à la Chambre l'autorisation d'emprunter des sommes aussi considérables. Ce n'est pas notre gouvernement qui est responsable de cette tragique situation. L'ancien gouvernement a imposé ce fardeau à la population et nous l'a transmis. Notre gouvernement, avec son sens des responsabilités financières, s'est engagé à mettre en œuvre les changements que notre parti a expliqués au cours de la campagne de cet été afin de revitaliser l'économie nationale et éviter à tous ceux qui se feront élire à la Chambre à l'avenir d'être contraints de demander cette autorisation ou l'approbation de pareilles mesures.